Société du Plan Nord Québec

Organigramme fonctionnel

12 mars 2024

Assemblée des partenaires

Conseil d'administration

Président-directeur général
Patrick Beauchesne

- Diriger toutes questions relatives aux affaires de la Société et aux stratégies pour son développement.
- Réaliser des mandats prioritaires, ad hoc et complexes.
- Accompagner le conseil d'administration
- Assurer les liens stratégiques entre la SPN et le cabinet du ministre responsable.

Direction des affaires autochtones, des affaires externes et des communications
Maryse Quimper, dir.

- Coordonner les dossiers de relations internationales et intergouvernementales.
- Coordonner les dossiers des affaires autochtones et assurer le soutien aux travaux de l'Assemblée des partenaires et des tables autochtones, des comités et des groupes de travail en découlant.
- Gérer les communications et les relations publiques, dont la planification et l'organisation des activités de communication, les relations avec les médias et la diffusion de l'information numérique.
- Assurer les liens avec le cabinet du ministre responsable de la Société du Plan Nord.

Vice-présidence aux infrastructures et aux investissements stratégiques
Sébastien Desrochers

- Planifier, développer et assurer la pérennité des infrastructures nécessaires pour l'accès au territoire nordique, soit principalement en matière de transport de personnes et de marchandises, de production énergétique et de télécommunications.
- Coordonner la réalisation de projets économiques majeurs et travailler à leur montage financier en ayant pour objectif de maximiser les retombées économiques.
- Contribuer à la mise en valeur du potentiel économique du Nord par diverses interventions visant à créer un climat propice à la mise en valeur des ressources naturelles et au développement économique.

Direction des investissements stratégiques
Michel Verreault, dir.

- Travailler à la planification, à l'analyse et à la mise en oeuvre de projets d'investissements et de mandats spécifiques dans une perspective de développement du territoire nordique.
- Effectuer la négociation des interventions financières et l'accompagnement des promoteurs et de leurs projets en matière d'investissements majeurs.
- Établir, proposer et conseiller les autorités de la SPN sur les meilleurs moyens d'intervention financière.

Direction des projets d'infrastructures
Myriam Blais, dir.

- Planifier et développer, en collaboration avec les communautés nordiques et les promoteurs, des projets d'infrastructures stratégiques nécessitant notamment une intervention gouvernementale adaptée dans une perspective de développement du territoire nordique.
- Effectuer la négociation des interventions financières et l'accompagnement des promoteurs et de leurs projets en matière d'infrastructures stratégiques
- Assurer le déploiement et un suivi rigoureux des programmes sous sa responsabilité, notamment le programme de chemins mutiressources.
- Établir, proposer et conseiller les autorités de la SPN sur les meilleurs moyens d'intervention financière.
- Assurer, dans le respect des meilleures pratiques, la bonne gestion des projets d'infrastructures, notamment en matière d'échéancier, de budget et de portée.
- Établir et maintenir des partenariats avec les communautés autochtones et autres parties prenantes dans la réalisation des projets.

Vice-présidence au développement durable et aux partenariats en territoire nordique
Julie Simone Hébert (Chibougamau), p.i.

Pôle d'expertise en développement durable

- Coordonner la prise en compte du développement durable et des changements climatiques dans la prise de décision.
- S'assurer de l'acceptabilité sociale des projets de développement sur le territoire nordique.
- Développer des outils d'analyse et des activités de partage du savoir.

- Coordonner l'action gouvernementale sur le territoire nordique en fonction des orientations gouvernementales en matière de développement nordique.
- Conclure des conventions de collaboration avec les M/O concernés, coordonner la réalisation des priorités d'action et en assurer le suivi.
- S'assurer de l'acceptabilité sociale des projets de développement sur le territoire nordique.
- Coordonner la mise en oeuvre du Plan d'action nordique 2020-2023.
- Participer à la réalisation de certains projets de nature horizontale et stratégique.

Direction des programmes et des relations territoriales
Julie Simone Hébert (Chibougamau), dir.

- Assurer le déploiement et un suivi financier rigoureux des programmes sous sa responsabilité, notamment le Fonds d'initiatives nordiques 2020-2023, le programme de serres communautaires et le programme visant le nettoyage de sites d'entreposage de matières dangereuses résiduelles dans les villages nordiques du Nunavik et le programme de formation nordique..
- Soutenir et accompagner les municipalités, les communautés autochtones, les villages inuit et d'autres instances nordiques locales, régionales et autochtones, dans leurs projets de développement et leurs démarches de prise en charge, avec les M/O concernés.

Bureau de commercialisation
Martin Gagnon (Roberval), dir.

- Coordonner les opérations ainsi que les mandats stratégiques en collaboration avec les partenaires et M/O impliqués.
- Soutenir et accompagner les acteurs économiques du territoire, donneurs d'ordres publics et privés, PME, promoteurs dans leurs projets de développement et leurs démarches de prise en charge, avec les M/O concernés.
- Mettre en œuvre les actions visant la maximisation des retombées des contrats publics et privés au profit des fournisseurs du territoire.
- Contribuer aux démarches d'attraction d'investisseurs en collaboration avec les M/O concernés.

Services juridiques stratégiques

Vice-présidence à la gouvernance, à l'administration et à la performance
Brigitte Boulianne

Gouvernance

- Appuyer le positionnement stratégique de l'organisation à l'égard de sa gouvernance en soutenant les activités de son conseil d'administration et de ses comités ainsi que des groupes de travail qui en découlent.
- Coordonner l'élaboration des orientations stratégiques et de leur mise en œuvre.

- Définir les orientations et fournir les services nécessaires à la gestion des ressources financières, humaines, matérielles et informationnelles de la SPN, à la gouvernance, aux activités de son conseil d'administration et de ses comités, à ses exercices de planification, de reddition et d'évaluation de sa performance globale ainsi qu'aux affaires juridiques.
- Élaborer et déployer les politiques, les outils de gestion, d'évaluation et de suivi des résultats ainsi que les procédures afin de consolider les activités de la Société, de favoriser sa croissance de façon harmonieuse dans le respect des obligations légales et règlementaires.
- Piloter la transformation de la SPN et innover pour améliorer les services aux citoyens et l'efficience de la SPN en la faisant passer dans l'ère du numérique, et ce, dans le souci d'une utilisation sécuritaire des données.

Direction de l'administration
Étienne Cassista, dir.

- Définir les orientations et fournir les services nécessaires à la gestion administrative des ressources budgétaires, financières, matérielles et locatives, à l'approvisionnement et à la gestion contractuelle, aux services juridiques ainsi qu'à la production d'information de gestion pour l'organisation.
-Assurer la protection des renseignements personnels et d'accès à l'information.

Direction de la performance et de la transformation
Marie-Christine Hudon (Roberval), dir.

- Mettre en place des services intégrés d'évaluation de la performance organisationnelle, optimiser les redditions de comptes de la SPN et produire des tableaux de bord pour en assurer le suivi.
- Soutenir la transformation organisationnelle de la SPN favorisant l'émergence d'une culture numérique responsable et sécuritaire.
- Définir les orientations et fournir les services nécessaires en vue d'une amélioration continue du fonctionnement de la Société, de la gestion intégrée des risques ainsi qu'à la gestion des ressources informationnelles et humaines notamment en ce qui a trait à la mobilisation, la gestion du changement et à l'appréciation de l'expérience employé(e)
- Appliquer et veiller au respect des règles en matière d'éthique, de transparence.

LÉGENDE

Vice-présidence

Direction

Pôle d'expertise